



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 7112

Texte de la question

M. René Dosière appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat au budget sur l'intitulé des postes comptables du Trésor public dans l'annuaire téléphonique. Alors que depuis 1992 un intitulé unique a été défini, il apparaît encore que les postes comptables non centralisateurs ne sont pas regroupés sous une même appellation contrairement à une réponse à une question écrite n° 13511 du 25 janvier 1996 (réponse JO Sénat du 4 juillet 1996). Il lui demande donc à nouveau qu'une action soit entreprise auprès des services déconcentrés dans ce sens.

Texte de la réponse

Les postes comptables du Trésor public doivent figurer dans l'annuaire sous l'appellation « Trésorerie », hormis les paieries départementales et régionales, qui conservent leur intitulé. La recherche à partir du terme « Trésor public » doit également être possible sur Minitel (3611). Une enquête nationale a été réalisée auprès de l'ensemble des départements afin de mesurer le degré d'application de ces instructions dans le réseau. La situation constatée au début de 1998 révèle que tous les sites (environ 4 000) du Trésor public ne sont pas correctement identifiés : 71% des trésoreries respectent les normes sur l'annuaire papier, 72% sur le Minitel. Une démarche nationale est engagée auprès de France Télécom en vue d'harmoniser les inscriptions pour l'ensemble des trésoreries.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7112

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4288

Réponse publiée le : 11 mai 1998, page 2655